

pour garantie de reprise

- dit que ses dépenses seront mandatées Ch. XII art 1 du Budget

"Exécution des études et installations algériennes"

adapte à l'immunité

Sur demande de M. Guichard, M. le Secrétaire Général fait le point

de la situation au sujet du stade de la gare. 5.150.000 fr de subvention sont

accusés le projet de stade dans le cadre de l'opération avec le ministère

des Sports

Spécimens de l'Europe. Le Conseil Municipal

- Pour donner la nécessité pour les besoins de l'exploitation des lignes

de l'Europe de continuer une partie des lignes, de construction des WC, toilettes

et d'installer d'ores et déjà le matériel du gardien

M. le Secrétaire Général de la Commission des Finances

autorise

M. le Maire a fait un exposé qui portera le montant de 380.000 fr.

à 115.126 fr.

- dit que la dépense sera mandatée Ch. XXV art 9 et 10 en cas d'urgence

de crédits sur le Ch. XIX art 13

adapte à l'immunité

c) Etude de l'Europe. Le Conseil Municipal

- Pour donner que le marché sera fait avec la Société Industrielle de

Recherche et de l'Europe pour fournir de la laine nécessaire à

l'équipement textile algérienne

- Pour donner la nécessité d'équiper les hôtels algériens récemment

construits ou en cours de construction pour l'achat de 130 tonnes

- après avoir fait connaissance du projet de marché

M. le Secrétaire Général de la Commission des Finances

autorise

M. le Maire a fait un exposé sur la Société Industrielle de Recherche et de l'Europe

concernant un marché limité à la somme de 2.500.000 fr pour fournir de

relais

- dit que la dépense sera mandatée Ch. XIV art 1 du Budget

adapte à l'immunité

d) Etude du Gât avec aux prisons